

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE ST-ROCH-DE-MÉKINAC

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de la Paroisse St-Roch-de-Mékinac tenue à la salle de l'Age D'Or au 1455 Route Ducharme le dix-septième jour du mois de décembre deux mil douze (17/12/2012) à compter de 19 :10 heures et à laquelle assemblée sont présents les conseillers suivants :

Mme Marlène Doucet
Mme Johanne Tessier

M. Robert Tessier

Sont absents : M. Robert Doucet
Mme Marjolaine Guérin

M. Sébastien Doucet

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur Guy Dessureault, maire M. Robert Jourdain, secrétaire-trésorier est aussi présent.

Il est constaté que la convocation a été faite par M. le maire Guy Dessureault et que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le code municipal

Le sujet à l'ordre du jour est :

1. Prévisions budgétaires 2013 – Fonctionnement et Investissement

Résolution 2012-12-216 Prévisions budgétaires 2013 – Fonctionnement et Investissements

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Marlène Doucet

APPUYÉ PAR : Mme Johanne Tessier

ET IL EST RÉSOLU d'accepter les prévisions budgétaires 2013 pour un montant des charges aux activités financières de fonctionnement totalisant \$ 990,821 et aux activités financières d'investissements de \$ 364,000.

-Adoptée-

La levée de l'assemblée est proposée par M. Robert Tessier, appuyée par Mme Marlène Doucet. Il est 19 :35 heures.

Guy Dessureault
Maire

Robert Jourdain
secrétaire-trésorier